PAROISSE SAINTE BLANDINE DU FLEUVE

INTENTIONS DE MESSES

Libellé de la ou des intentions de messe	Date et heure	Lieu
	•••••	
Nom du donateur (facultatif) Téléphone (facultatif)		
Mode de règlement ☐ espèces ☐ chèque à l'ordre de « Paroisse Ste Blandine du Fleuve »		

Après avoir été mis dans une enveloppe avec le règlement, ce feuillet est à déposer soit dans une quête, soit à la sacristie après une messe, soit dans la boite à lettres de la cure, 6 place de l'église à Millery.

Rappel : les intentions de messes sont fixées à 18 euros dans tous les diocèses et elles servent à la vie de vos prêtres.

Pour en assurer une bonne annonce, les intentions de messe seront données au moins une quinzaine de jours avant la date souhaitée, merci de votre compréhension.